

Michel AUZEMERY
maçon
La Grande Méchère
87500 SAINT-YRIEIX
177 910 696 R.M. 87

le Col Augois
24270

DDE
1970-!...

construire en limousin

Cette plaquette éditée à l'initiative de

L'ETABLISSEMENT PUBLIC REGIONAL du LIMOUSIN

a été élaborée par le Service Régional de l'Équipement et les
Directions Départementales de la Corrèze de la Creuse et de la
Haute-Vienne, avec la collaboration du cabinet BLAREAU et
DUFOUR, architectes D.P.L.G., urbanistes S.F.U.

construire en limousin

art de bâtir art de vivre

Maurice LAMBERT

*PREFET DE LA REGION DU LIMOUSIN
PREFET de la HAUTE-VIENNE*

Le Limousin a su conserver jusqu'à nos jours une harmonie, une fraîcheur qui en font l'un des lieux de séjour les plus agréables, et au charme duquel, nous qui avons le privilège d'y vivre, nous sommes très attachés.

Malheureusement depuis quelques années, notre Région a commencé de se dégrader sous nos yeux : lotissements, hangars, maisons, nécessaires à notre activité de chaque jour, sont construits sans égard pour le paysage, les sites et les villages.

Les qualités traditionnelles de bon accueil et de vraie amitié qui ont fait la réputation de notre population, nos paysages, nos villages, chacune de nos maisons les respirent, les déploient. Toute dégradation des unes est une atteinte portée aux autres.

Nous pouvons, parce que rien d'irréparable n'a encore véritablement eu lieu, prendre en mains notre destin et préserver notre cadre inestimable de vie.

Un désir certain de « bien faire » existe chez la plupart des constructeurs. C'est essentiel.

C'est à ces bonnes volontés que la présente brochure, conçue par la Direction Régionale de l'Équipement avec le concours des Directions Départementales de l'Équipement et des Architectes-Conseils, à la demande de l'Établissement Public Régional, s'adresse. Celui-ci a décidé de financer sa large diffusion.

Elle se propose de rappeler à tous ceux qui construisent qu'ils ne bâtissent pas seulement pour eux-mêmes, mais aussi pour les autres. Ainsi qu'il existe un savoir-vivre en Société, il doit y avoir un « savoir vivre architectural ».

Construire ou restaurer sa maison, c'est « prendre racine », se pencher sur la contrée, sur sa nature, ses paysages, son habitat traditionnel pour y prendre sa place avec le souci de s'insérer dans le cadre de vie de ses semblables.

Au demeurant, très simples sont les principes à respecter : ce sont conseils et suggestions plutôt que lois, indicatifs plutôt qu'impératifs.

Il doit exister une sorte de convenance entre maisons et paysages. Outre qu'on a réfléchi à l'orientation, aux vues lointaines, aux vents dominants, aux impératifs topographiques, on doit faire en sorte que la maison s'accorde sans heurt au cadre naturel.

Le LIMOUSIN n'est pas un pays de plaine : son relief varié est un élément important de sa beauté. Les constructions anciennes respectaient le modèle du sol, sa pente, ses terrasses.

Adaptons le bâtiment au terrain, plutôt que de plier le terrain à la volonté du plan et de son dessin.

Volumes et proportions ont une importance cruciale, ils constituent la musique même de l'architecture. Il suffit souvent de peu pour modifier une élévation ; un mètre de plus ou de moins en hauteur ou en largeur, c'est le nez de Cléopâtre dont parlait Pascal.

Toutes ces remarques aboutissent à cette conclusion que, pour respecter un site, la règle d'or est de tenir compte de la tradition locale, de l'étudier, de la comprendre, de la respecter.

N'est pas bon constructeur qui veut. L'art de bâtir, plus que jamais, s'apprend. D'où la nécessité de demander conseils et plans aux « Hommes de l'Art ». Ils ont une connaissance réelle de la construction, leur métier est de réfléchir à ce double problème de l'adaptation de l'habitat au site et à l'homme.

Pour vivre avec son temps, tout en préservant la personnalité du LIMOUSIN, il faut à la fois de l'imagination, du goût et du respect, il faut aussi une grande exigence, sans relâche ni compromission de la part de particuliers comme de la part des hommes publics.

Puisse cet ouvrage contribuer à éclairer cette exigence afin que les œuvres du présent ne trahissent pas l'esprit du passé, mais s'inspirent au contraire des valeurs qui, de siècle en siècle, ont donné au LIMOUSIN, « cette terre qui a beaucoup servi déjà » (GIRAUDOUX), son caractère et sa beauté.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Giraudoux', written in a cursive style. Below the signature is a thick, horizontal black line.

préserver une harmonie

André CHANDERNAGOR

PRESIDENT du CONSEIL REGIONAL du LIMOUSIN

Cette plaquette a été préparée par la Direction Régionale de l'Équipement du Limousin, qu'on ne saurait trop louer de son heureuse initiative.

Au moment où la sauvegarde de l'environnement devient, à juste titre, une de nos préoccupations majeures, il est bon de rappeler au public, et notamment aux constructeurs, que l'harmonie de nos villes et de nos villages, la beauté de nos paysages, sont des biens précieux qu'il importe de préserver.

La Société de consommation et de large diffusion publicitaire dans laquelle nous vivons aboutit trop souvent, en matière de construction, à l'uniformisation des modèles sans aucune préoccupation de la variété des sites dans lesquels ils seront implantés. Or, on ne peut impunément construire n'importe quoi, n'importe où. Que de paysages, de villes et de villages défigurés par l'abus de constructions inesthétiques et inadaptées !

Chaque Région a son style façonné par des siècles d'expérience et qui contribue à lui conférer son originalité.

Certes, il y a en Limousin, d'un pays à l'autre, des nuances importantes, si bien qu'il serait difficile, en eût-on le désir, de dire péremptoirement aux candidats constructeurs : « Voici ce que vous devez faire. » On comprend, dans ces conditions, que les auteurs de cette brochure aient limité, fort sagement, leur ambition à dénoncer les hérésies à proscrire, les erreurs à éviter.

Le Conseil Régional, conscient des services qu'un tel ouvrage est appelé à rendre à qui voudra bien s'en inspirer pour restaurer ou pour bâtir, a estimé de son devoir d'en financer l'impression. Il espère que les candidats constructeurs, les architectes, les entrepreneurs et artisans du bâtiment y puiseront d'utiles conseils.

La préservation de notre patrimoine régional ne peut être que l'œuvre de tous. **CONSTRUIRE EN LIMOUSIN** aura atteint son but s'il contribue à faire prendre à chacun d'entre nous une conscience plus exacte de ses responsabilités à cet égard.



n'abîmons pas le limousin

Roger RONCIER

*PRESIDENT du COMITE ECONOMIQUE et SOCIAL
du LIMOUSIN*

Parmi les atouts dont bénéficie notre Région figure en bonne place le TOURISME.

Inutile de vanter la beauté, la douceur et la diversité de nos paysages : toutes ces caractéristiques commencent à être connues et appréciées des Français et de beaucoup d'étrangers.

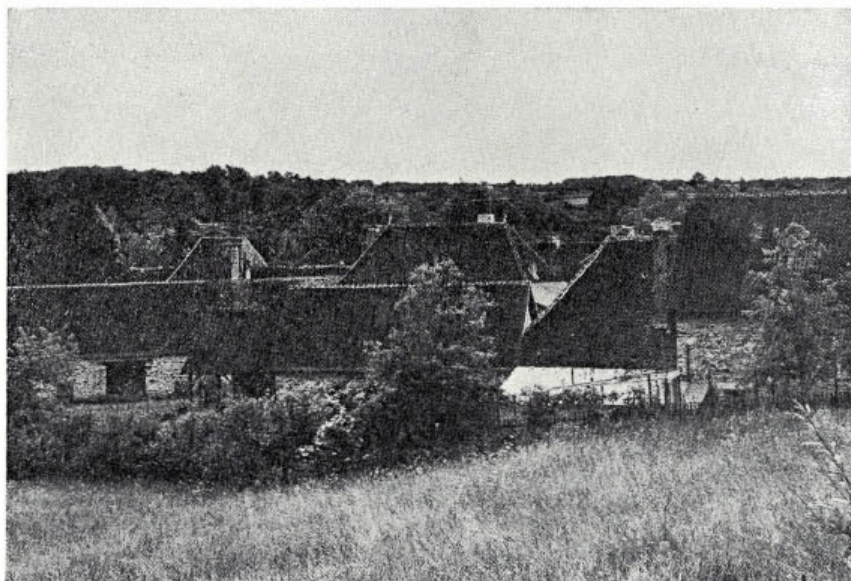
La difficulté à surmonter, dans un passé relativement récent, résidait plutôt, pour les Touristes, dans la pauvreté, sinon la décrépitude, de notre Réseau Routier Régional, tant du côté de la grande Radiale que des Transversales.

Mais les temps ont bien changé : grâce à des efforts louables, opiniâtres et concordants, tant sur le plan national qu'interrégional, le LIMOUSIN dispose maintenant d'un réseau routier valable et en constante amélioration.

Ne décevons pas les nombreux touristes qui nous honorent de leur visite et viendront de plus en plus nombreux en LIMOUSIN, par des constructions individuelles et collectives inadaptées à nos paysages. Il faut reconnaître que notre Région, dont sont originaires tant de bâtisseurs, a su se préserver d'excès et de fautes de goût, malheureusement trop visibles ailleurs.

Apprécions donc à sa juste valeur la publication d'une revue telle que **CONSTRUIRE EN LIMOUSIN**, sinon pour détourner nos constructeurs et leurs clients de mauvaises intentions, mais pour les conseiller au mieux des intérêts esthétiques du LIMOUSIN.

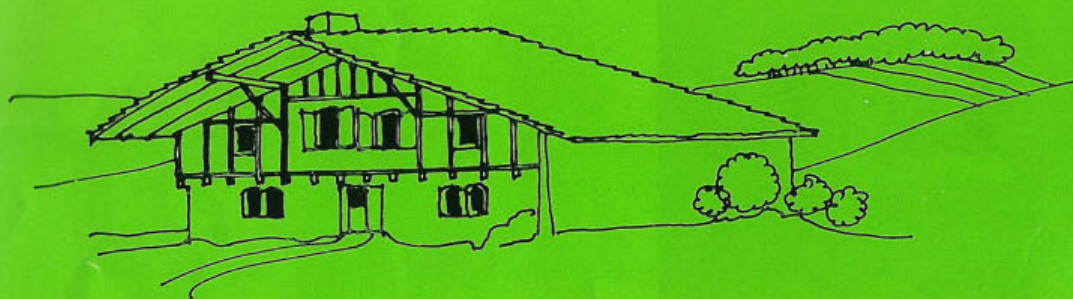




Bâtir sa maison, un bâtiment agricole ou industriel, restaurer une vieille demeure sont des actes importants aussi bien pour le constructeur que pour l'ensemble de la collectivité, car ils conditionnent d'une certaine manière le cadre de vie qui est la propriété de tous.

Maintenir l'harmonie des lieux nécessite de toujours considérer une construction dans son environnement. Élément d'un ensemble elle ne devrait jamais opposer son aspect et son volume à l'aspect et au volume des autres éléments de l'ensemble.

Une mauvaise implantation, un mauvais volume, une architecture archaïque, peuvent être une atteinte définitive à l'environnement et le plus souvent un préjudice aux propriétés voisines.



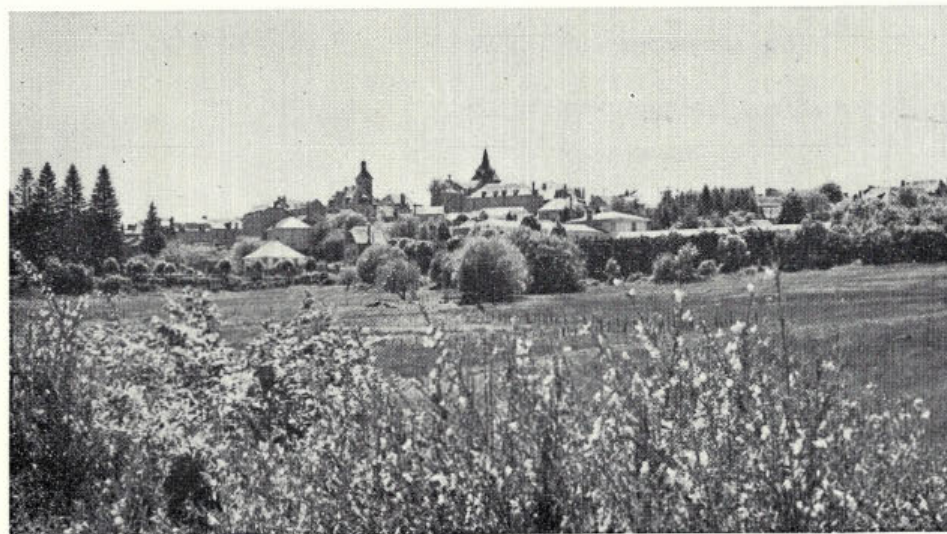
et pourquoi cette maison basque en Limousin ?



Pourquoi ce chalet savoyard ?

Cette plaquette fait **APPEL AU BON SENS** de chaque constructeur, Limousin ou non, qui a le désir de bâtir ou de restaurer une vieille demeure dans notre région. Elle s'adresse également aux responsables de l'aménagement en général qui, tout en restant soucieux d'une bonne économie, ne doivent pas ignorer l'importance de l'aspect qualitatif des constructions.

Fort heureusement, les paysages du Limousin sont encore pour la plupart harmonieux et chacun a plaisir à les admirer. Chaque dégradation, même minime, peut être irréversible.



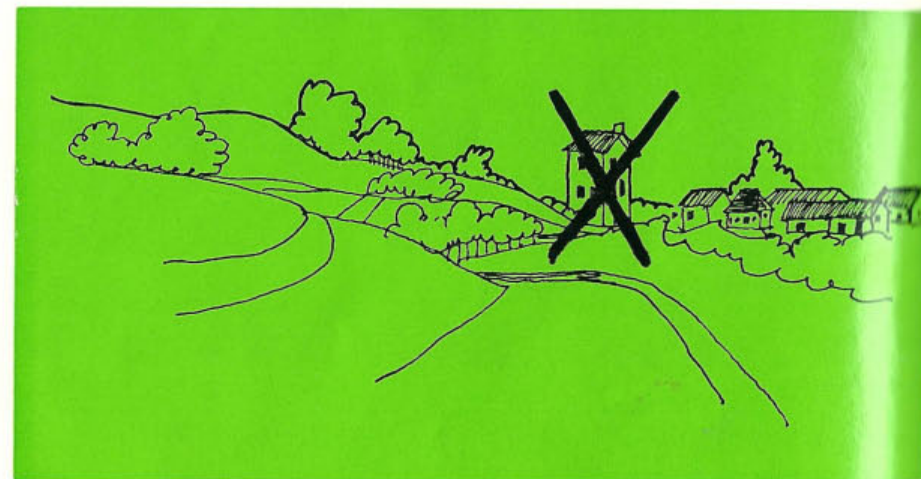
	<i>Pages</i>
I. — Principes généraux	14
II. — Toitures traditionnelles du Limousin — ZONES	23
III. — Conception du projet	24
IV. — Recommandations particulières pour la construction du type traditionnel	27
A - façades, pignons, matériaux	27
B - toitures	29
C - ouvertures	32
D - balcons, garde-corps, ferronnerie	33
E - clôtures	34
V. — Restauration	36
VI. — Constructions agricoles et industrielles	38
VII. — Lotissement	40

I — PRINCIPES GENERAUX

A - LE SITE

Site naturel

Les sites entièrement vierges deviennent de plus en plus rares. Seules les constructions bien intégrées au paysage peuvent convenir car elles ne heurtent pas les lignes naturelles de celui-ci.



Ce volume insolite rompt le rythme général du site.

Site créé

Les constructions anciennes ont façonné un paysage et forment avec celui-ci une heureuse harmonie. L'insertion d'un bâtiment nouveau doit, dans ce cas, tenir compte du milieu existant.

Dans un site caractérisé par l'Architecture de ses constructions, **éviter** d'insérer un bâtiment dont l'aspect soit en conflit avec celle-ci.

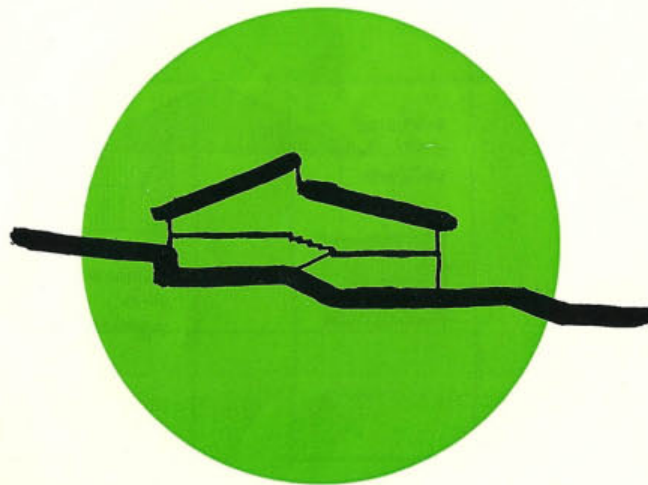


B - ADAPTATION

Un bâtiment doit être **adapté au terrain** sur lequel il doit être édifié.

- Sur un terrain plat le problème est relativement simple.
- Sur un terrain en pente, tirer le meilleur parti de celle-ci.

Eviter de bousculer la forme naturelle du terrain, opération toujours coûteuse.



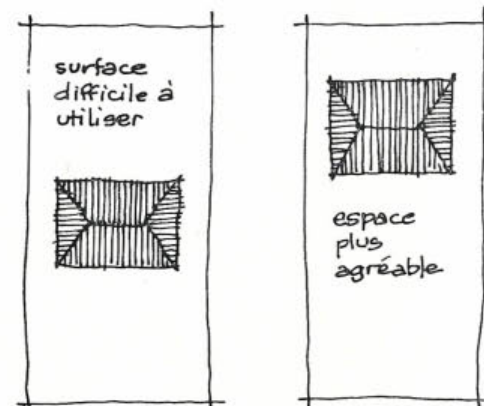
Dans tous les cas, **éviter** la « taupinière ».

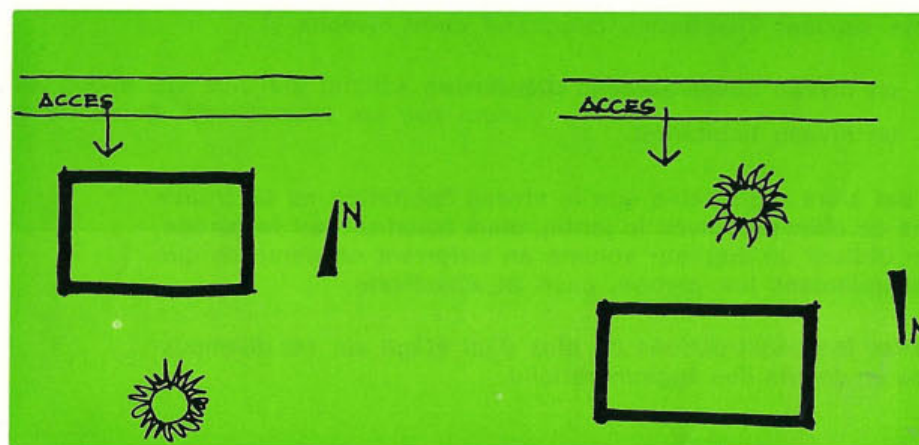
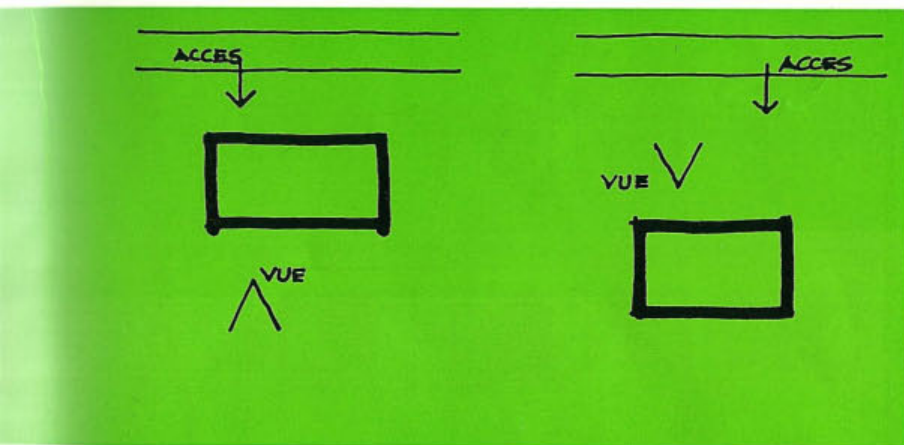


Dans de nombreuses villes construites dans un site encaissé, les bâtiments s'élèvent le long des voies situées à mi-pente. Il faut parfois réaliser deux ou trois niveaux de soubassements. La mauvaise solution consiste à recourir à des pilotis grêles.

C - IMPLANTATION

- Si le terrain est petit, **éviter** de placer le bâtiment au milieu de la parcelle. Les deux parties restant de part et d'autre sont peu utilisables.
- **Éviter** de se placer en bordure de rue si elle est à fort trafic.
- La pente, la forme, l'accès, la végétation, les conditions climatiques (ensoleillement, vents dominants) propres au terrain, sont autant de facteurs qui ont leur importance dans le choix de la meilleure implantation.



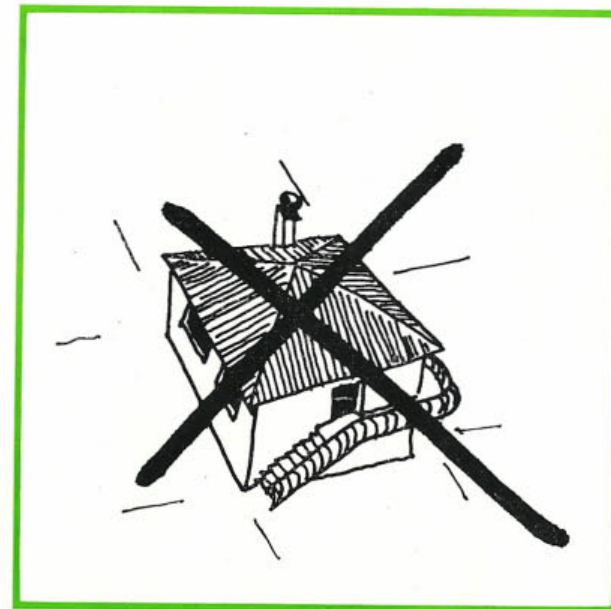
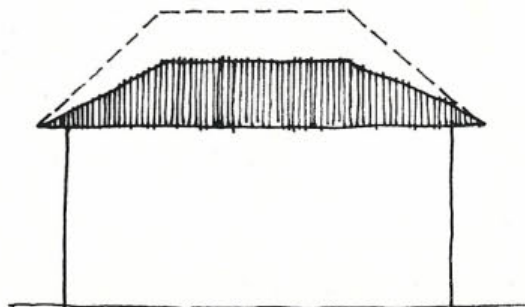
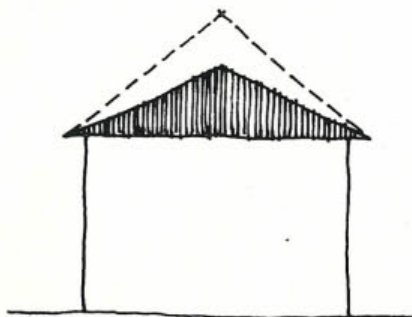


Orienter les pièces principales en tenant compte de l'ensoleillement mais aussi, dans certains cas, du site et de la vue. Penser à l'ensoleillement du jardin.

D - VOLUME

Une habitation, dans la plupart des cas de dimensions modestes, **doit avant tout rester simple**.

- le plan carré est à **proscrire**. Le toit a alors de mauvaises proportions surtout s'il est à 4 pentes.
- de même pour un plan rectangulaire, **éviter** d'avoir un toit à 4 pentes égales (exception faite si la couverture est en tuile canal).



Très souvent l'habitation comprend deux niveaux :

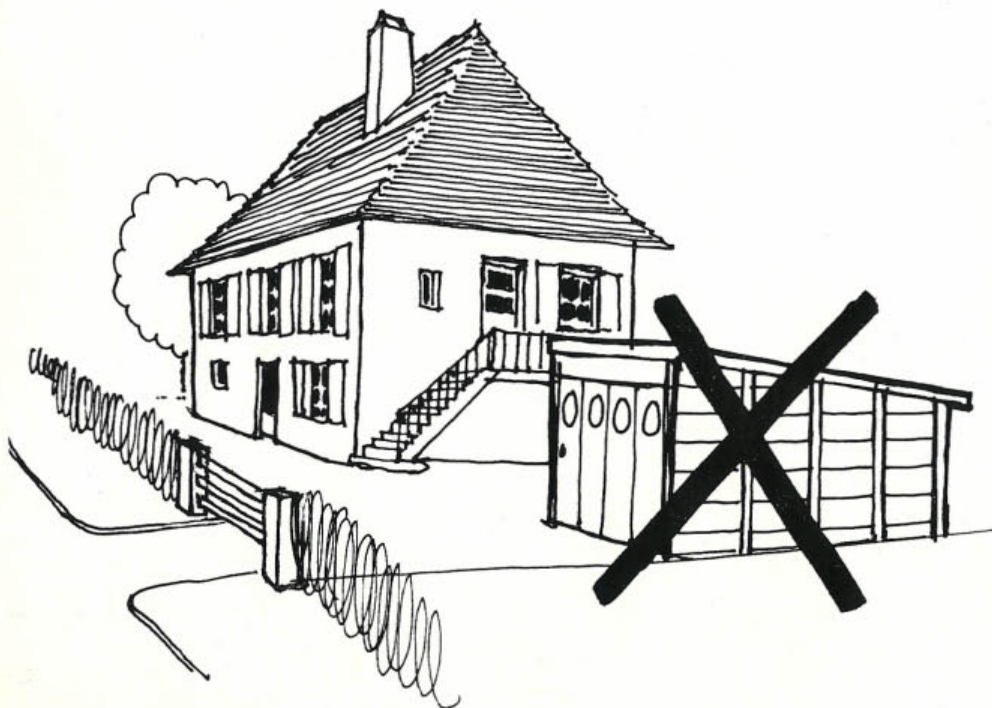
- un niveau cave, garage, chaufferie
- un niveau habitation

Il est alors regrettable que le niveau habitation ne se trouve pas de plain-pied avec le jardin, mais construit sur le garage. On obtient un meilleur volume en enterrant ne serait-ce que partiellement les garage, cave et chaufferie.

Eviter les constructions de plus d'un étage sur rez-de-chaussée en dehors des agglomérations.

E - ANNEXES

Garages, cabanes à outils, cellier, etc...



Les annexes seront soit intégrées au volume de l'habitation soit séparées de celle-ci. Dans tous les cas, elles doivent s'harmoniser avec le bâtiment principal.

F - PUBLICITE

N'importe quelle construction, n'importe quel site, quelle que soit leur qualité, ne peuvent tolérer sans dommages la publicité, qu'elle soit sur panneaux ou peinte directement sur les murs.

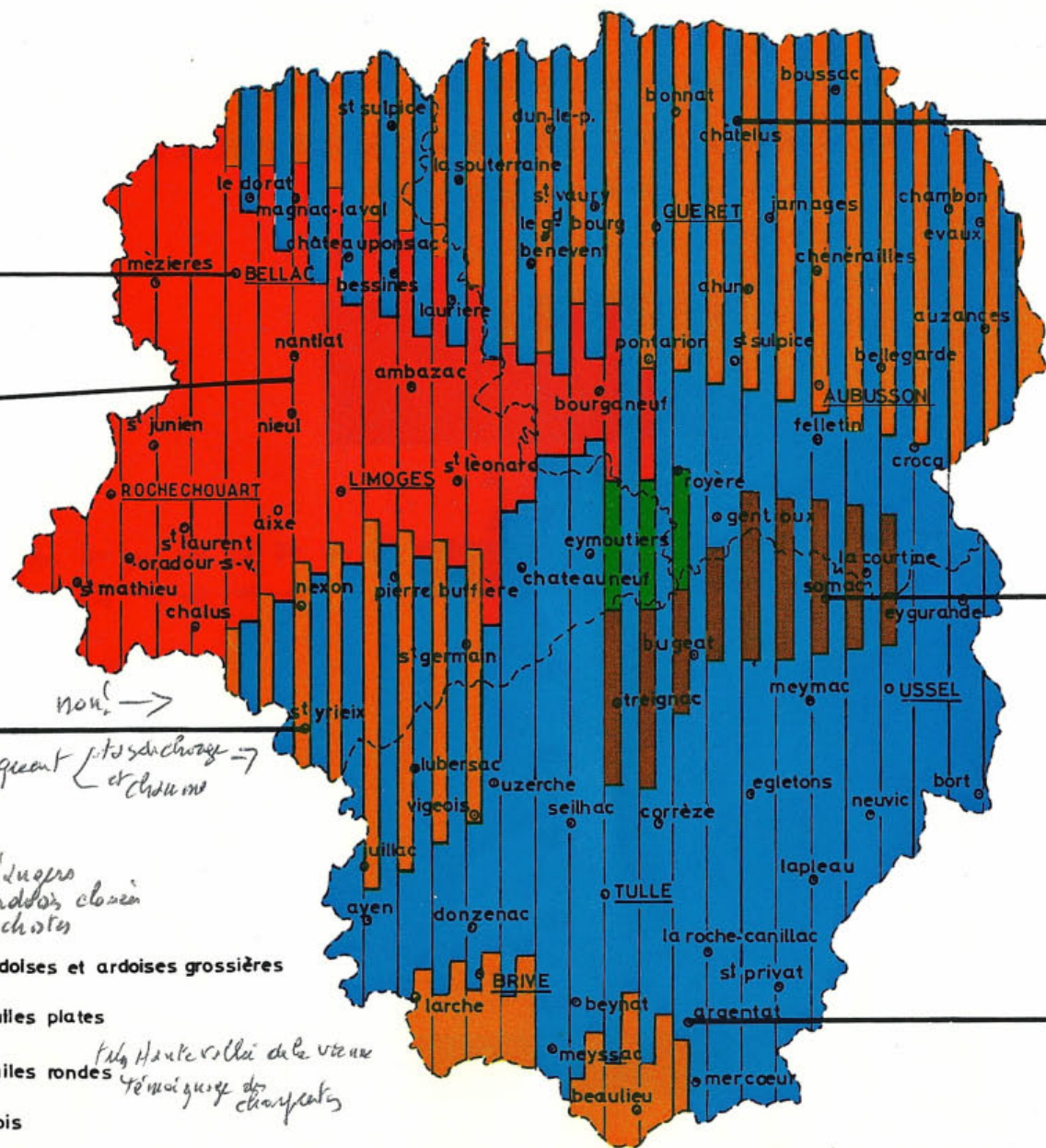


G - LES ABORDS

Dans la mesure du possible :

- Respecter les plantations existantes.
- Assurer pendant les travaux la protection des arbres.
- S'efforcer de garder ou de planter les essences de la région.
- Penser aux plantations dès le début des travaux : de nombreuses années sont nécessaires pour qu'un arbre devienne adulte.





non →
 Mauquont (pts sèches) →
 et chaux

ardoises d'Angers
 et ardoises ardennaises

- Ardoises et ardoises grossières
- Tuiles plates
- Tuiles rondes
- Bois
- Chaume

d'après
 ardoises classées
 schistes

filles Haute-Volli de la vieille
 remontrance des
 charpentiers

Aucun vestige
 ni néolithique
 ni magiques courts



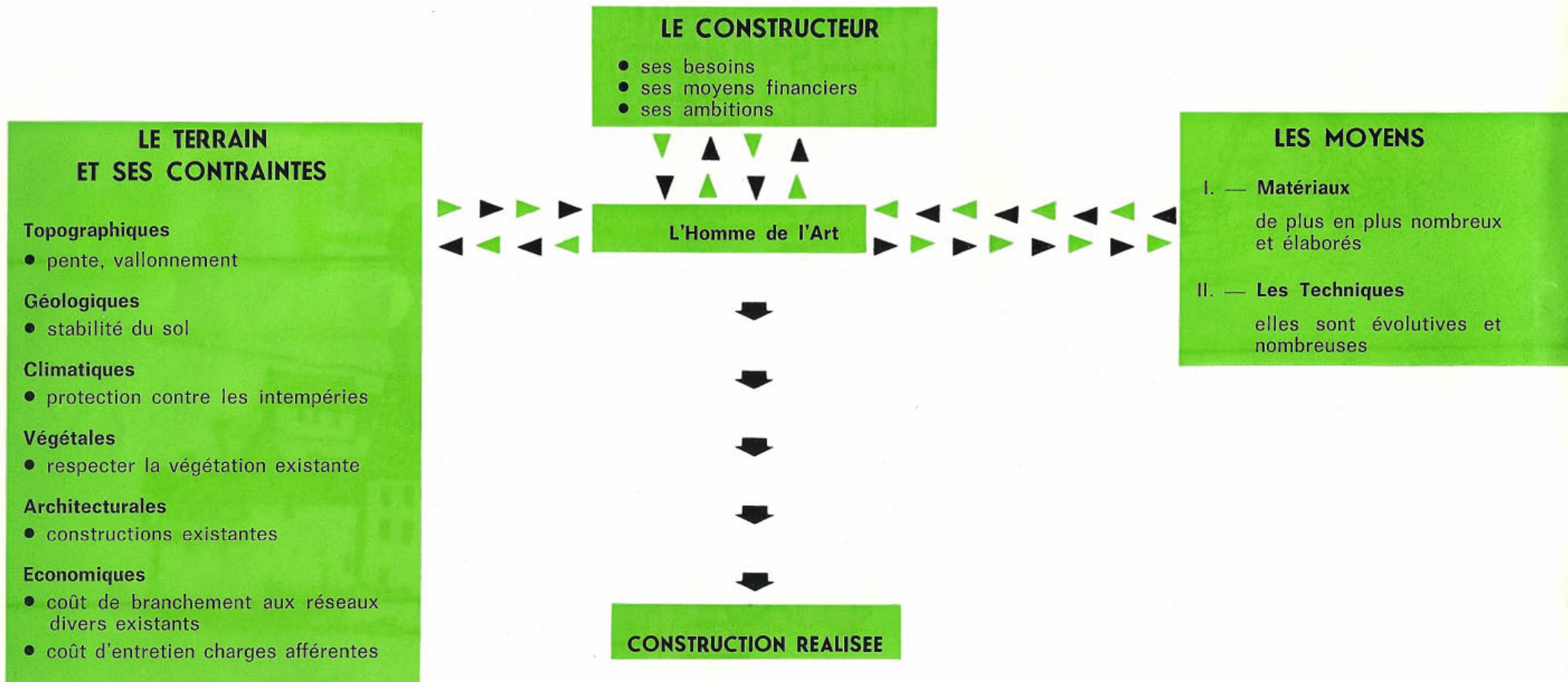
II - TOITURES TRADITIONNELLES DU "LIMOUSIN" ↗

En région Limousine . .
La Région Limousine (géologie et culture)
ne s'arrête pas strictement aux frontières administratives :

III - CONCEPTION DU PROJET

Il n'y a pas de directives précises en matière de création, il faut choisir un homme de l'art compétent.

Voici un schéma de l' « acte de bâtir ».



Mécanisme de ce tableau :

— Qu'apportent les deux parties prenantes ?

A) Le constructeur — ses besoins, ses moyens financiers et ses ambitions.

B) L'Homme de l'Art — sa compétence, sa sensibilité.

— Que faut-il établir ?

L'élément le plus important de la construction : LE PROGRAMME DEFINITIF

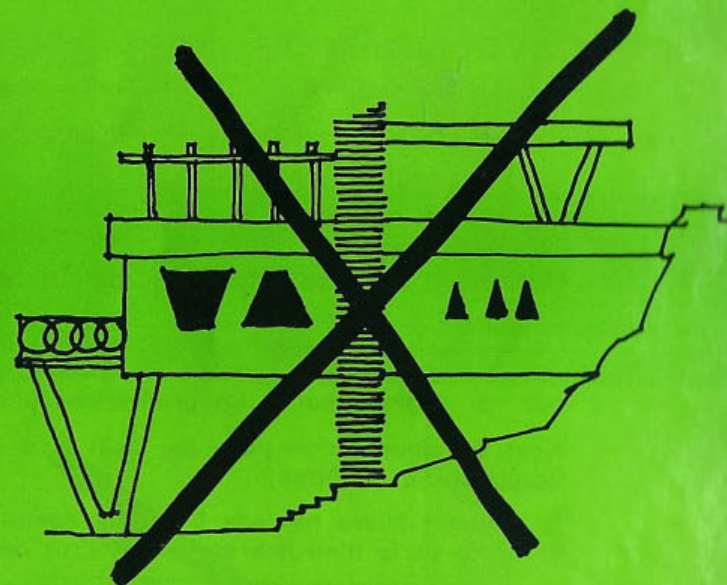
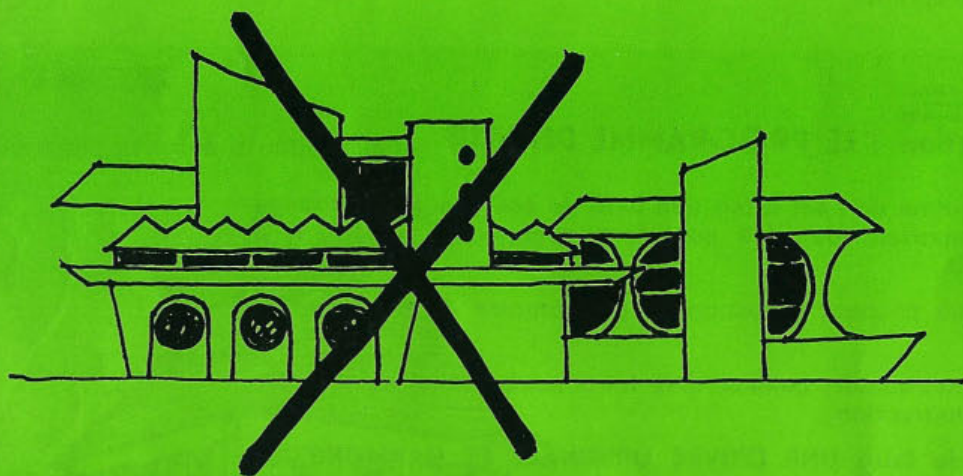
Le candidat constructeur, avant de venir voir l'homme de l'Art a fait une liste de ses besoins (surfaces relatives des pièces, relation entre elles, point important ou qu'il considère comme tel, etc...). Il a fait, en quelque sorte, un programme plus précis.

Nous insistons sur ce point car c'est à ce stade que pêchent beaucoup de programmes et que naissent beaucoup de déboires.

Pour que l'œuvre réponde bien aux désirs du constructeur, celui-ci doit faire comprendre sa manière de vivre et le bien-être qu'il veut tirer de sa construction.

Après quoi il laissera à l'homme de l'Art le soin de faire UNE ŒUVRE ORIGINALE ET HARMONIEUSE et se défendra d'imposer telle architecture qui, dans un autre contexte, lui a plu !

En respectant cette règle, chacun pourra promouvoir l'architecture de son temps. Pour se persuader de la chose, il peut voir comment autrefois de bien modestes constructions ont su créer seules, par la qualité de leurs proportions, des ensembles harmonieux.



Création ne signifie pas agressivité.

La simplicité et la modestie sont des critères de réussite.

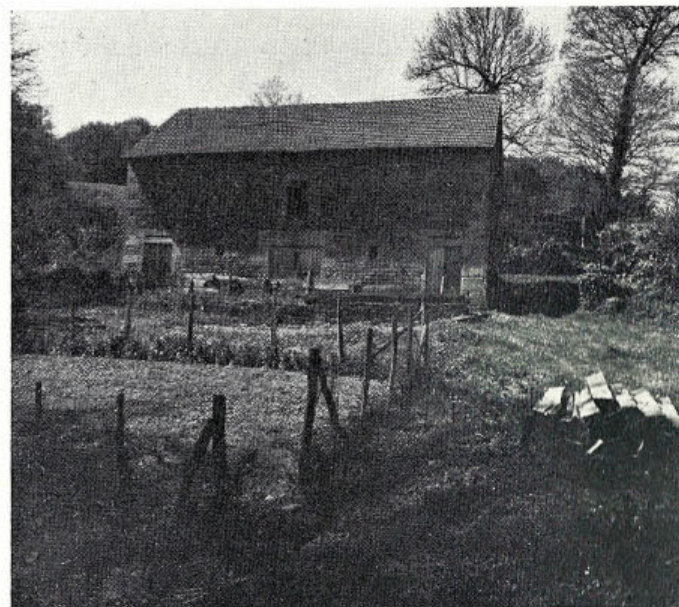
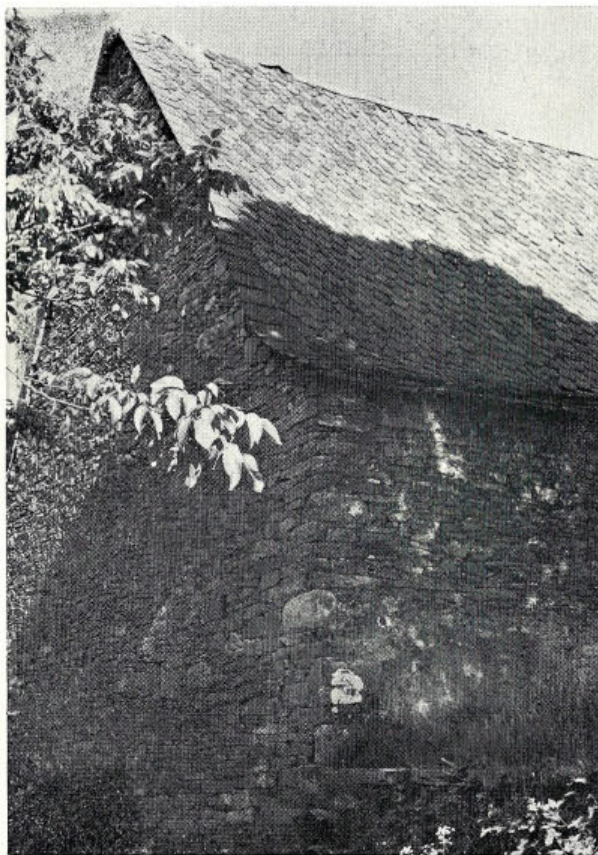
IV - RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTRUCTION DE TYPE TRADITIONNEL

A - FAÇADES ET PIGNONS

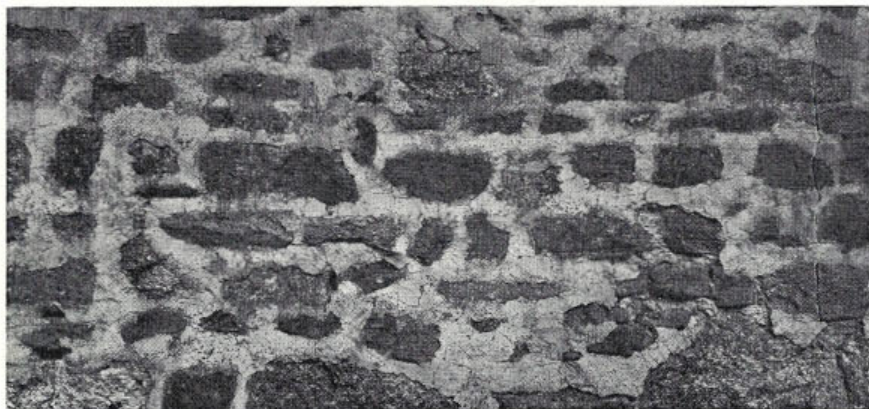
— En Limousin, la façade principale est toujours un mur gouttereau, le pignon ne constitue jamais la façade d'accès.

Composition du mur :

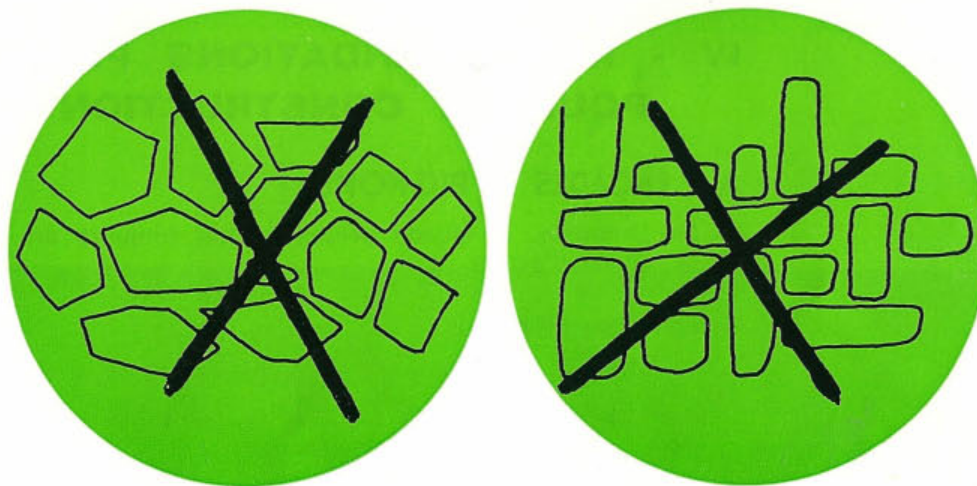
— Le matériau traditionnel est la pierre. Chaque terroir a ses teintes de pierre.
Les plus répandus sont les granits, les schistes et le calcaire dur.



La pierre est employée sous forme de moellons plus ou moins réguliers disposés en lits de dimensions variables. Les chaînages d'angles, les pieds droits et les linteaux des ouvertures sont en moellons plus gros et souvent surfacés sur les parties vues et les plans de contacts.



Les joints doivent affleurer aux parements des pierres et se composer de préférence de chaux ou de mortier bâtard et de sable.



Eviter les joints faits au fer, en creux, en saillie et ceux faits au ciment gris.

Les murs en briques creuses ou agglomérés de ciment doivent être enduits.

La chaux et le sable clair de rivière, jetés à la truelle et grattés avant séchage complet, conviennent en général.

— En Limousin, il y a plusieurs enduits traditionnels.

A PROSCRIRE :

- Les enduits « tyroliens », trop réguliers d'aspect, sur lesquels la poussière s'accroche.
- Les enduits ciment gris et peints.
- Enduits avec semis de moellons apparents.

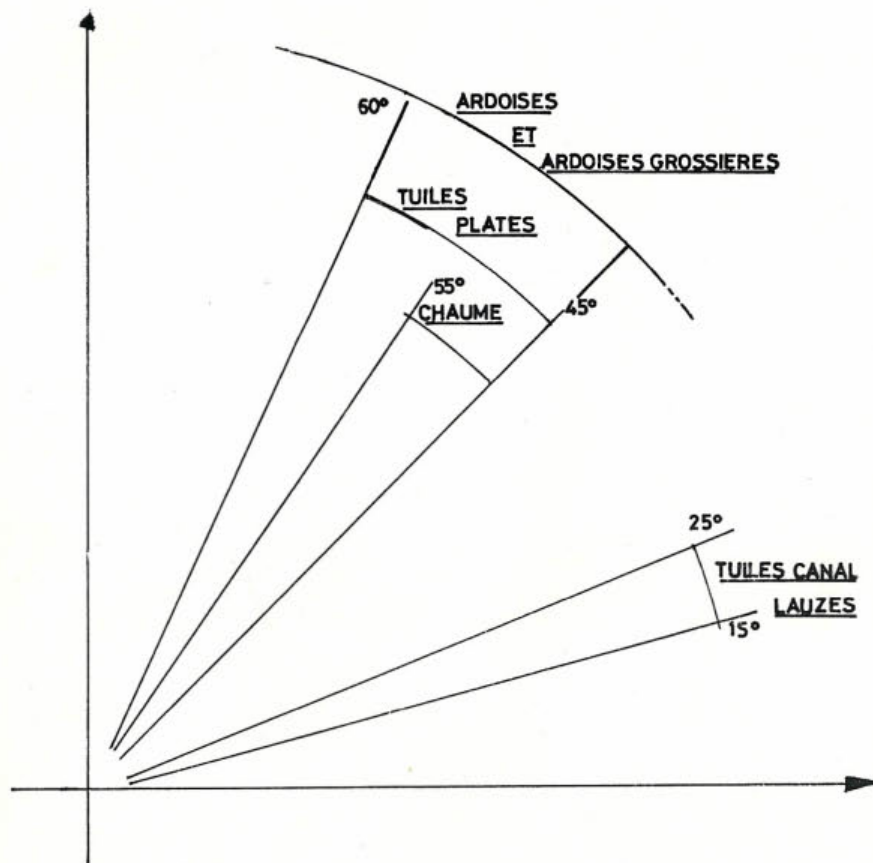
A EVITER :

- Les enduits dits rustiques.
- Les enduits trop blancs.

B - TOITURES

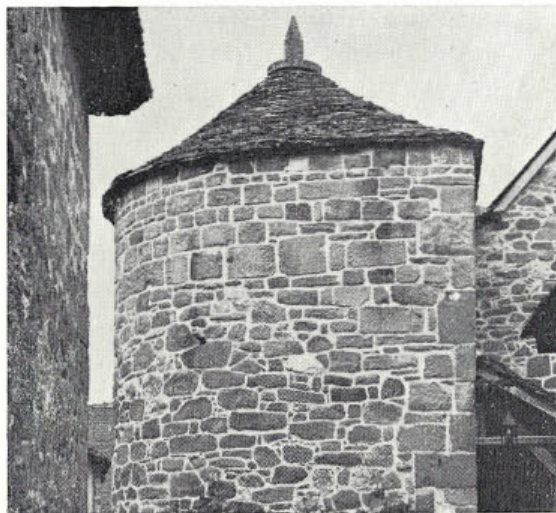
Nous trouvons en Limousin tous les matériaux :

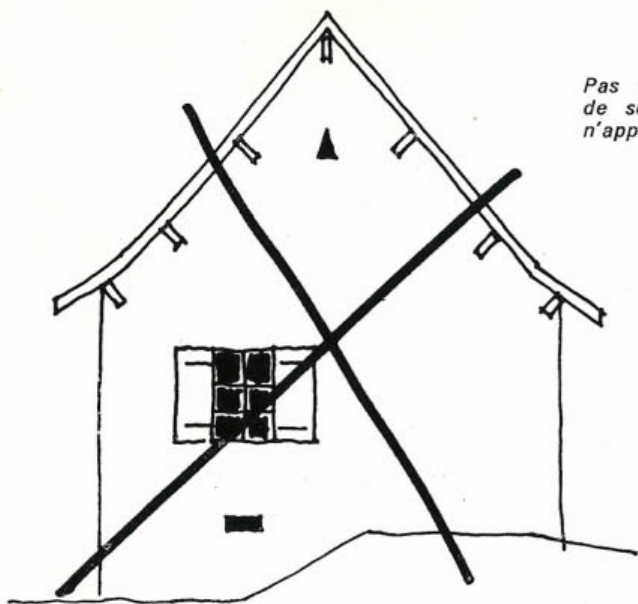
- le chaume (en disparition)
- les lauzes et ardoises grossières
- les ardoises
- les tuiles plates
- les tuiles canal
- les bardeaux de bois (chêne, châtaignier ou même de pin)



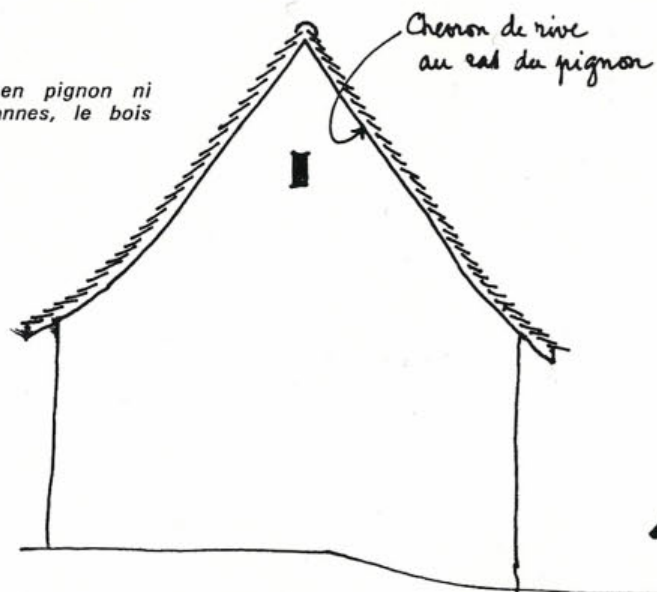
La tradition et les techniques de pose ont fixé une pente propre à chaque matériau. Le diagramme général ci-contre indique les pentes utilisées.

Les toitures à une pente ainsi que les toitures-terrasses sont fortement déconseillées.



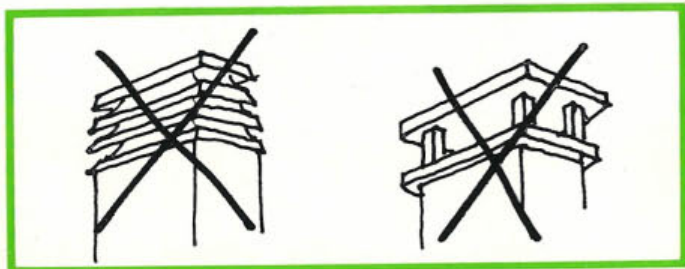


Pas de saillies en pignon ni de sorties de pannes, le bois n'apparaît pas.

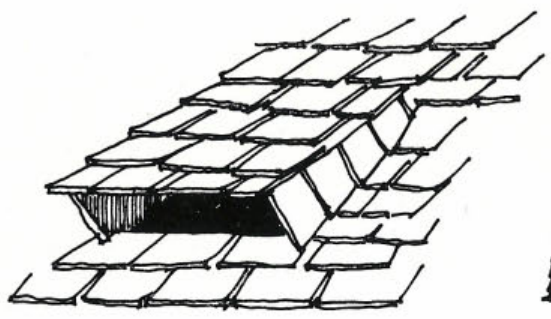


Les cheminées, souches et ventilations

- leurs gabarits doivent être en proportion avec le volume de la toiture (de section rectangulaire au minimum de 30×50).
- elles sont situées près du faîtage et presque toujours en pignon.
- **Eviter** les cheminées de « barbecue » en maçonnerie de moellons, le long des façades ou des pignons.
- **Eviter** la multiplicité des souches en toiture. Dans la mesure du possible grouper ventilation et conduits de fumée en un même massif.

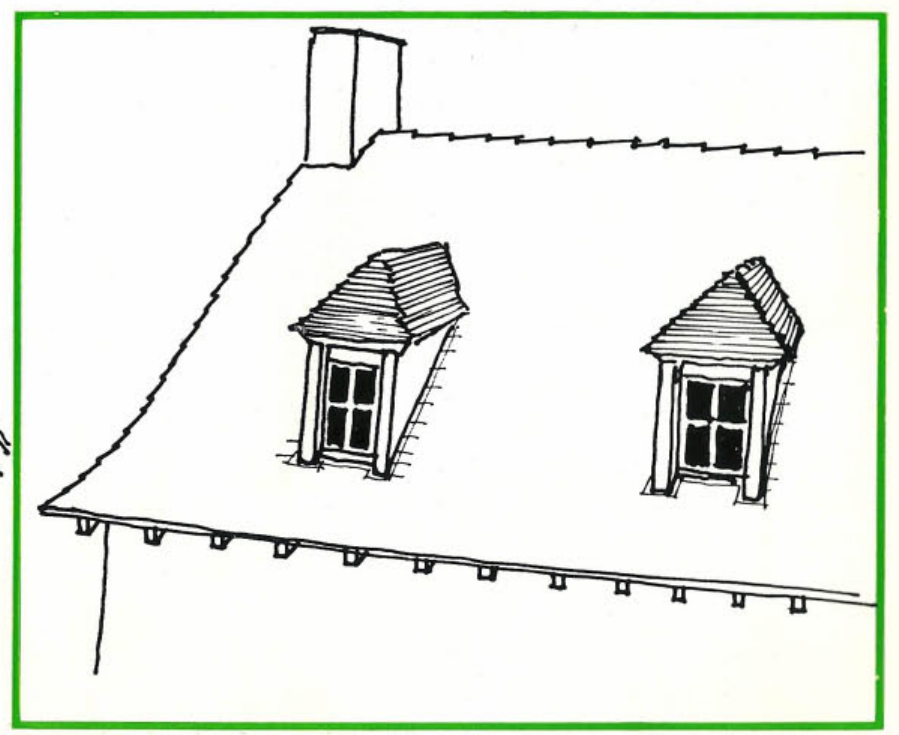
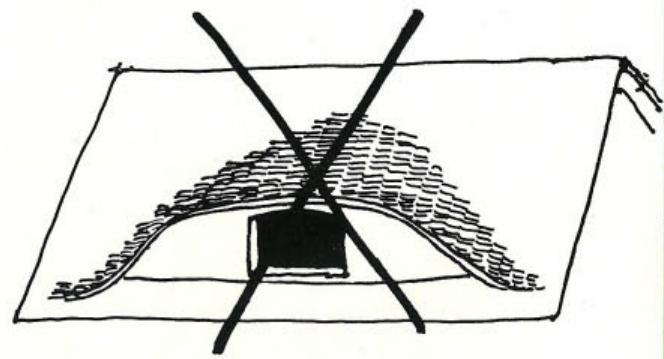
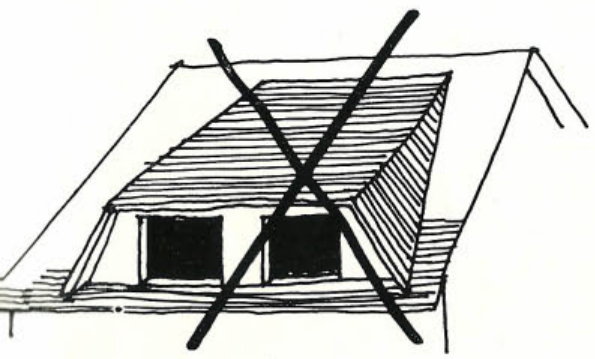


— En cas de ventilation isolée, trouver des ventilations traditionnelles des greniers (outeaux).



Eclairage des combles

- l'éclairage des combles est fait uniquement à l'aide de lucarnes ou bien de percement en pignons.
- les « chiens assis » dénaturent une toiture et sont à **proscrire**.
- les lucarnes doivent rester de proportions modestes.



C - OUVERTURES

Les baies sont en général plus hautes que larges. Elles ont rarement plus de 1,40 m de large. Il faut conserver entre deux baies une largeur de trumeau au moins égale à la largeur des baies, pour pouvoir ouvrir les volets. Les vitres garderont la même proportion hauteur/largeur des baies. La porte-fenêtre autrefois peu utilisée doit être employée avec discernement.



Eviter l'échantillonnage des percements, autant dans leurs formes que dans leurs proportions.



Les volets de bois sont bien adaptés.

Eviter de peindre les menuiseries extérieures en couleurs vives et agressives.

D - BALCONS - FERRONNERIE GARDE-CORPS

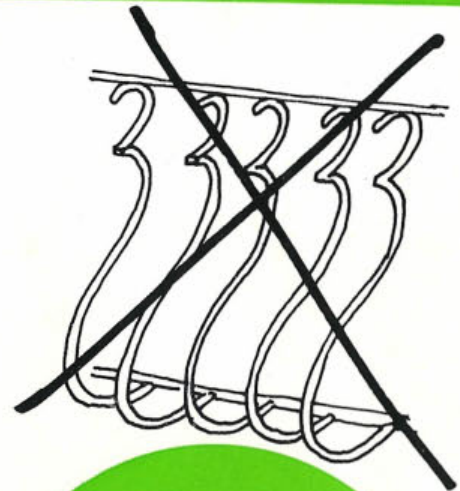
Dans l'habitat ancien

Les balcons sont peu employés en Limousin ; ils sont faits en bois, rarement en fer.



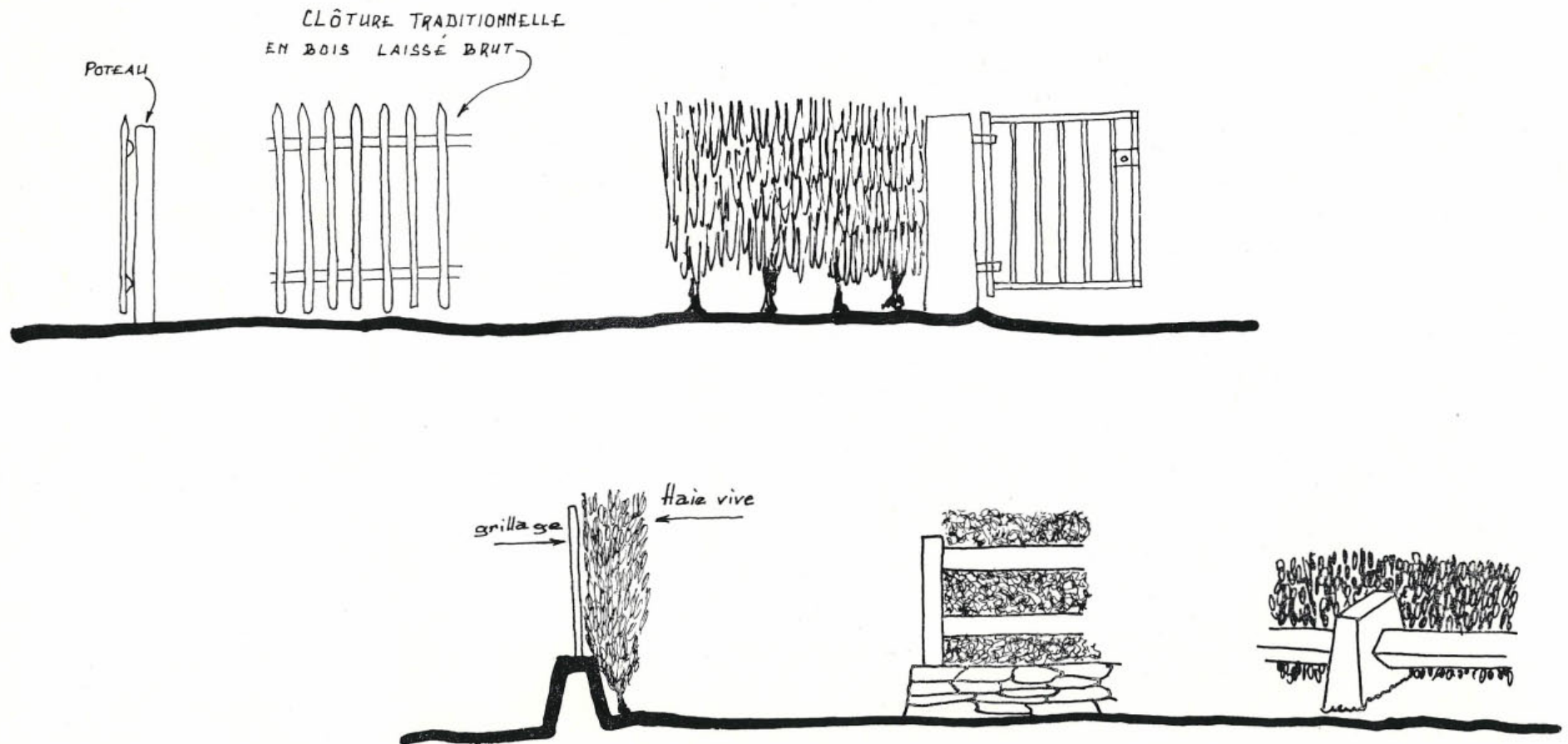
Le balcon ne prend appui en général que sur une seule façade.

Eviter les balcons coûteux faisant le tour de la maison. **Eviter** pour les ferronneries les formes compliquées et les teintes vives et agressives.



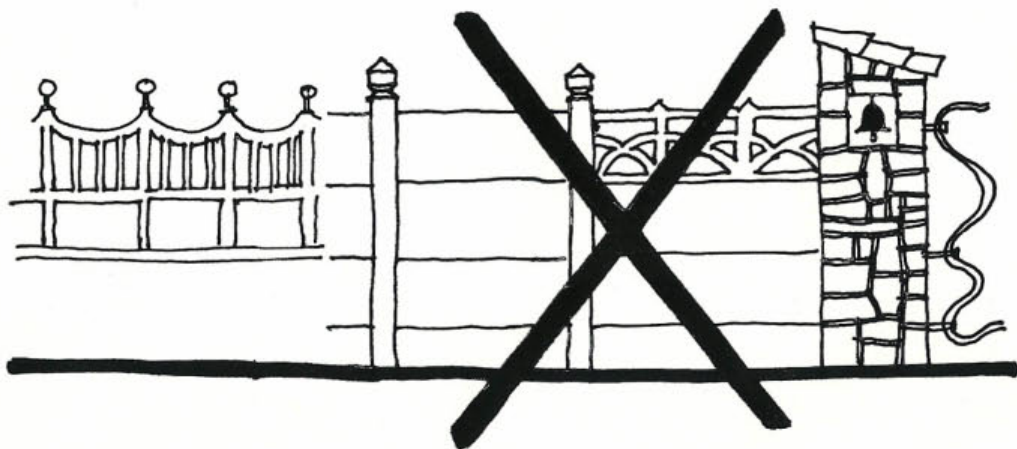
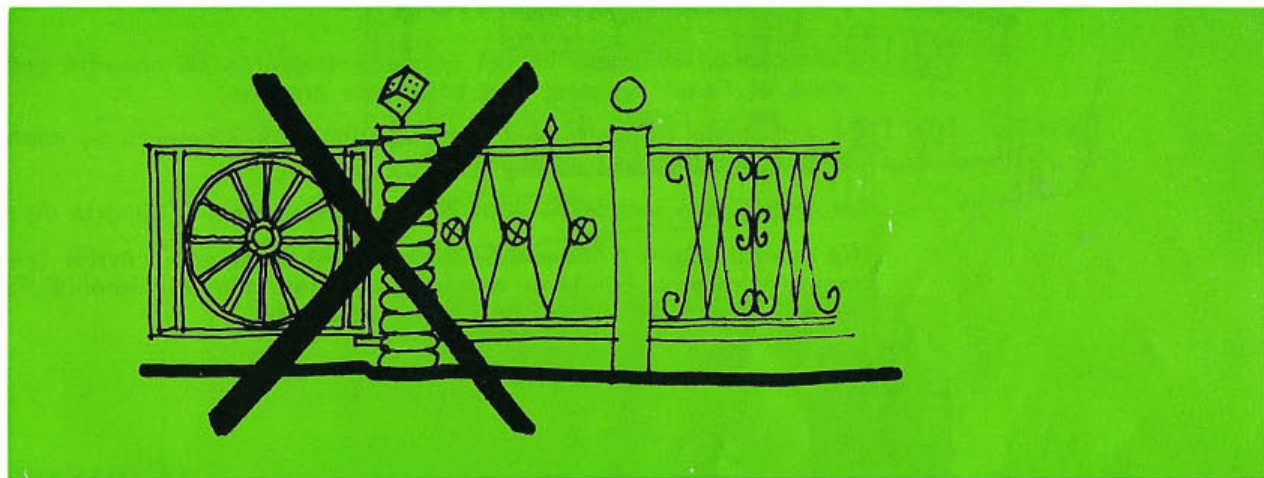
E - CLOTURES

La simplicité est la première qualité d'une clôture.





Eviter d'introduire roue de charrette ou autres détails du même genre.



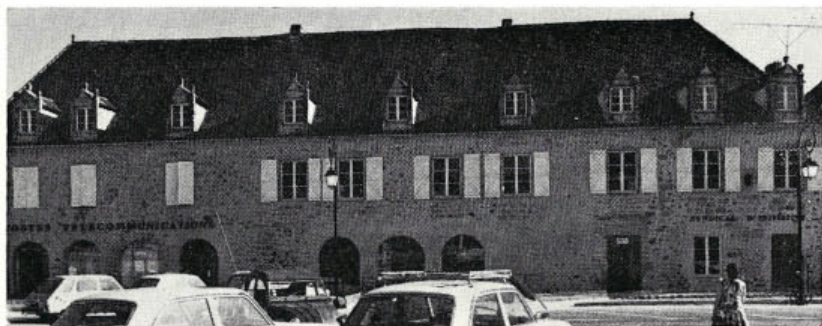
V — RESTAURATION

L'analyse du bâtiment et les conseils suggérés au chapitre précédent restent valables pour la restauration et l'aménagement des bâtiments anciens.

La principale difficulté est l'introduction des éléments du confort actuel sans porter dommage à l'ensemble architectural existant.

La distribution intérieure peut être modifiée, mais il importe de préserver l'aspect extérieur.

Ne pas introduire d'éléments d'architecture étrangers ; **éviter** les ajouts qui ruinent l'harmonie du bâtiment ; conserver l'unité de matériau pour les mêmes éléments d'architecture (ouverture nouvelle fenêtre, linteaux en pierre — pas de linteau en béton).



A - RAVALEMENT

- Gratter ou brosser pour enlever les mousses et les champignons, le brossage de la poussière suffit souvent pour l'entretien d'un mur en pierre.
 - **Proscrire** toute peinture sur la pierre.
 - Jointoyer en gardant la teinte naturelle du mortier de chaux et de sable.
 - Respecter les teintes employées dans la région pour les enduits.
- Eviter** les teintes vives et criardes.

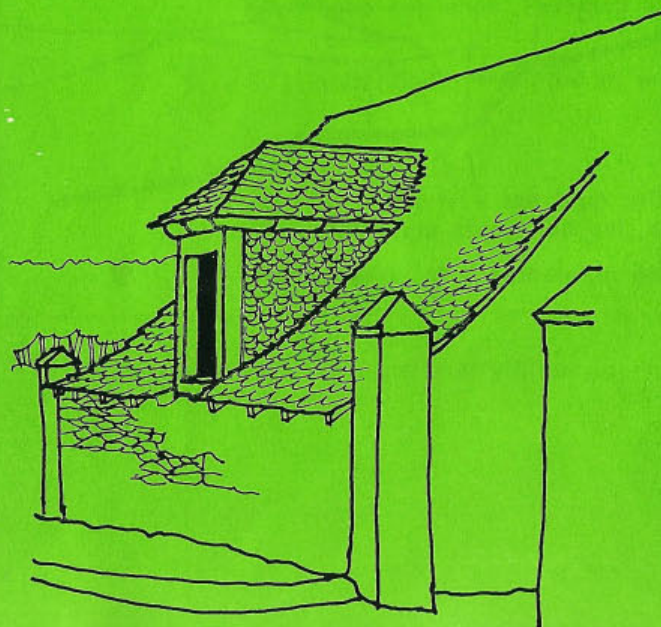
B - LES OUVERTURES SUPPLEMENTAIRES

En façade et en pignon

- Garder les proportions des fenêtres existantes.
- Installer de préférence des volets bois.
- **Eviter** les volets roulants ou persiennes fer.
- **Eviter** les volets plastique ou autre matériau.

En toiture

- Pas de chiens assis.
- Les lucarnes doivent être faites dans le style du pays. S'il en existe déjà une, il convient de garder les proportions de celle-ci.



VI — CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES ET AGRICOLES

L'implantation d'un bâtiment industriel ou agricole, souvent de dimensions importantes, doit concourir non seulement à rendre son utilisation rationnelle, mais aussi à lui assurer dans le site **une bonne intégration.**

Deux impératifs d'égale importance :

— **avoir un bon outil de travail**

— **respecter le site**

De nombreux exemples montrent que les objectifs économiques et fonctionnels essentiels dans la construction d'un bâtiment agricole ou industriel sont conciliables avec ceux de l'esthétique et de l'environnement.

La recherche de solutions économiques, évolutives, extensibles, conduit souvent à des volumes simples assez faciles à insérer dans le paysage sans pour autant le dénaturer.

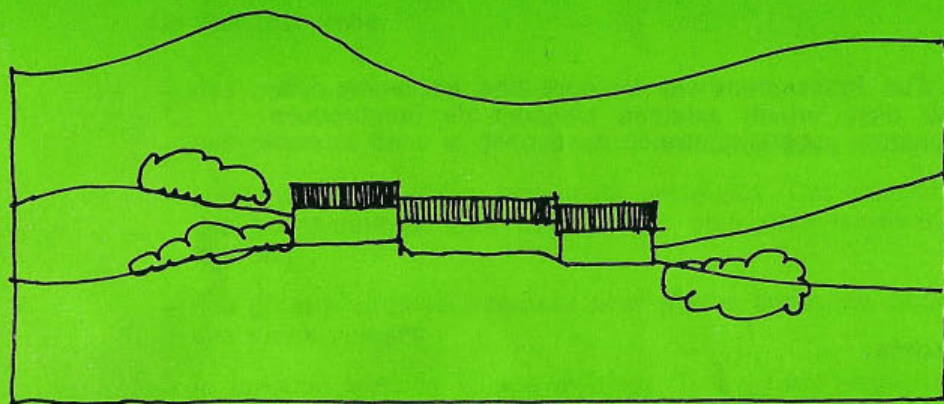
Les matériaux modernes offrent une grande diversité de modèles et de couleurs, dans des conditions souvent économiques.

Autrefois les bâtiments de ferme étaient faits des mêmes matériaux que le bâtiment d'habitation, l'insertion de l'ensemble dans le site posait moins de difficultés.

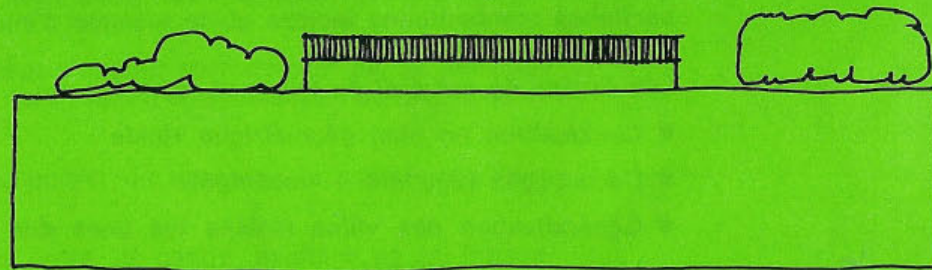
Il y a lieu de distinguer le site rural du site urbain.

● En effet, le site rural varie suivant les saisons, les cultures. On peut dire qu'il est « vivant ». Cependant, il y a dans le paysage des éléments fixes qui sont, entre autres, les bâtiments agricoles.

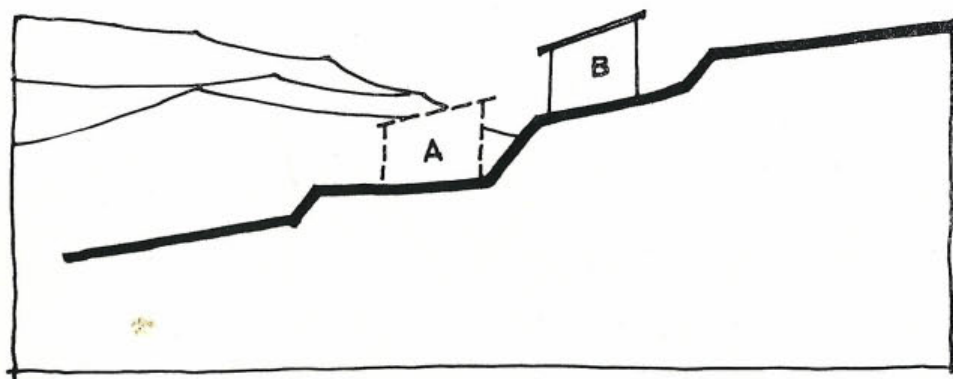
Nous présentons quelques croquis qui montrent l'importance des études préalables à la construction.



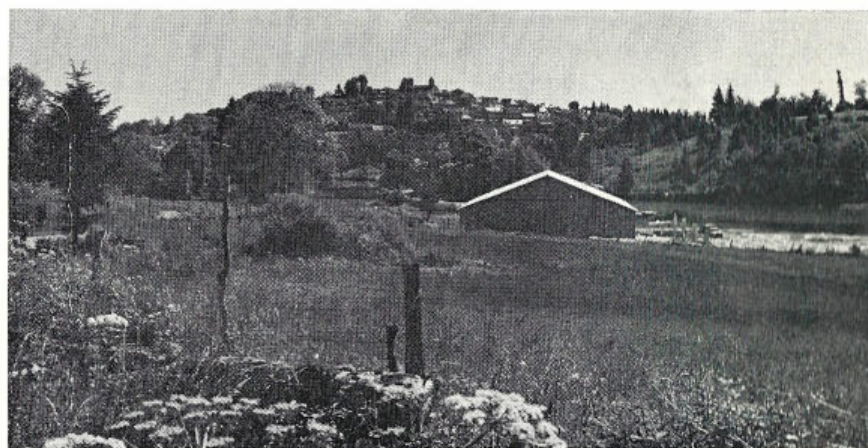
Dans un site vallonné, il faut fractionner les bâtiments - meilleure insertion.



Sur un terrain plat, un bâtiment suit la ligne générale.



La position A s'intègre mieux que B dans le site.



L'implantation est bonne.

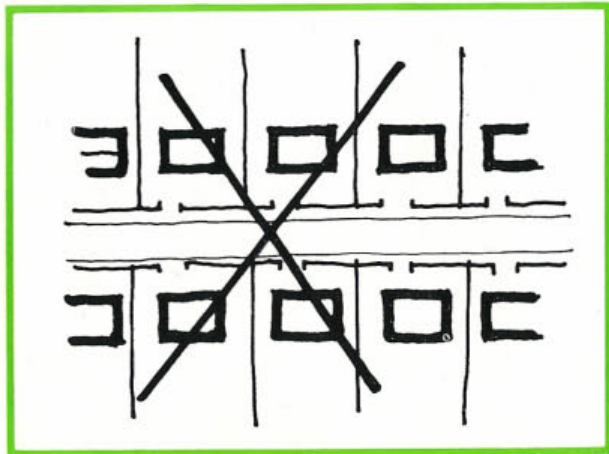
Le traitement des façades, au moins en ce qui concerne les couleurs, doit être assorti à la dominante du paysage.

VII — LOTISSEMENTS

Quelle que soit l'importance de la ville, la création d'un lotissement est toujours une opération difficile si on veut traiter correctement son intégration au tissu urbain existant. L'aspect de nombreuses banlieues résidentielles montre où le manque d'imagination peut conduire.

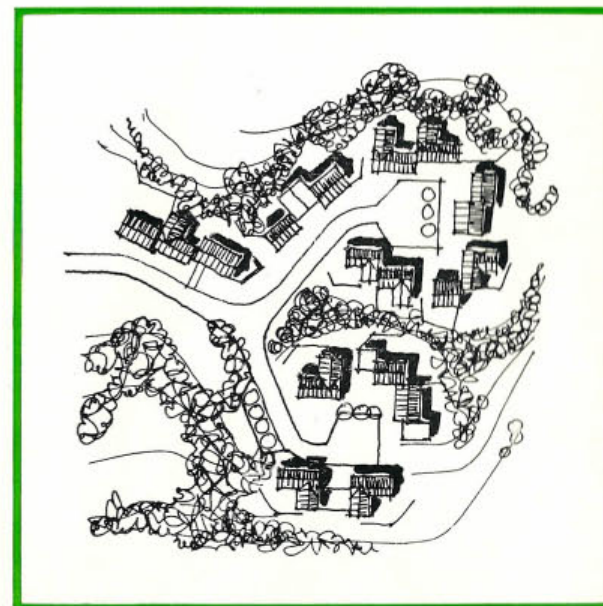
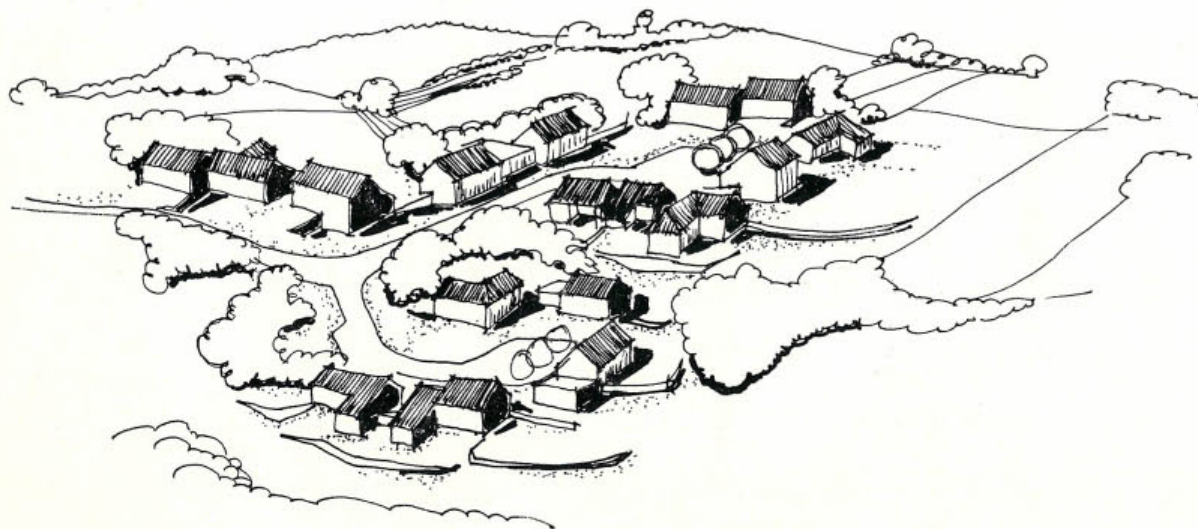
Les causes de cet état de fait sont multiples :

- Composition en plan géométrique rigide
- Découpages réguliers — monotonie
- Généralisation des villas isolées les unes des autres
- L'absence de placette ou de lieux de réunions.



On doit rechercher :

- des compositions se modelant sur le relief.
- une diversité dans le découpage des circulations.
- l'isolement visuel des logements entre eux. Cet objectif peut s'obtenir parfaitement par le jumelage des constructions. Une construction pour être isolée n'a nul besoin d'être esseulée, au milieu de sa parcelle.
- des groupements en hameaux avec places centrales, pour suggérer ou retrouver le caractère d'unité des vieux villages.
- la jonction avec le village existant. Trouver une transition entre le centre existant et le lotissement qui soit aussi naturelle que possible.
- une harmonie entre les habitations, propre à créer une vie plus communautaire des habitants, ce qui n'implique pas l'uniformité ni la similitude.



ADRESSES UTILES

- Si vous désirez acquérir un terrain,
- Si vous envisagez de construire un logement individuel ou tout autre bâtiment sur une parcelle qui vous appartient déjà,

Renseignez-vous **AVANT TOUTE CHOSE** sur les formalités à accomplir et les procédures à suivre auprès :

- De la Mairie du lieu de construction.
- De la Direction Départementale de l'Équipement.

CORREZE :

Cité Administrative « Jean-Montalat » à TULLE. Tél. 26.45.70.

CREUSE :

Cité Administrative, place Bonnyaud à GUERET. Tél. 52.99.03.

HAUTE-VIENNE :

Cité Administrative, place Blanqui à LIMOGES. Tél. 33.34.35.